que ce qui lui est nécessaire pour vivre, soit toujours 4 fr. où la journée est de 12 heures, il y a 6 heures de travail non payé. Pendant ces 6 heures de travail supplémentaire, des produits, les tissus de laine, dans notre exemple, ont été créés, qui contient au capitaliste le prix de la matière première seulement, et rien comme travail. Il les vend néanmoins au même prix que les produits des 6 premières heures, comme s'il avait payé tout le travail, et il réalise de la sorte un bénéfice supplémentaire, ce que Marx appelle une plus-value. En un mot toute la richesse est créée par le travail, le salarié ouvrier devrait représenter ce que le travail crée en un jour, tandis qu'il représente seulement ce qu'il faut pour réparer les forces du ouvrier. Voilà, dit-on, l'injustice sociale.

Le travailleur donné donc gratuitement, ajoute-t-on, une partie de son temps, comme le serf du moyen-âge assujetti à la corvée. La différence, c'est que les hommes, mais les laissant pour la plupart privés des instruments de production, elle ne les a pas dispensés de subir des conditions presque aussi dures qu'autrefois. Jadis même, d'après l'évangile socialiste, le travailleur était à certains égards plus heureux, parce qu'il n'était astreint qu'à produire le nécessaire pour lui et ses maîtres. Maintenant la production s'accroît sans limites; ce ne produit plus seulement pour satisfaire des besoins, pour consommer, on produit pour échanger, on développe des besoins pour écouler les produits. Là se révèle le caractère de l'industrie moderne, qui transforme l'homme en agent de cette capacité de production, et le met presque toujours dans l'impossibilité d'acheter les objets qu'il a créés.

Tout parfaitement dans les procédés qualifiés de plus-value, dit Karl Marx, d'abord au profit de celui qui en use le premier; puis, quand le procédé s'est généralisé, les prix baissent, mais, si le prix des objets de consommation baisse, le salaire qui se mesure à la valeur des subsistances tend à baisser aussi. Le capital aurait donc eu le mérite incessant à augmenter la force productive du travail, pour déprimer le prix des marchandises, et par suite celui du travail.

A suivre. F. BERE.

LES MESSES D'ARMENTIÈRES

Le hasard, providence des journalistes, a fait rouler entre nos mains un numéro de l'*Escarbille d'Armentières*, feuille profondément ignorée, et naturellement réactionnaire comme toutes les *Escarbilles* de France et de Navarre.

Ledit organe rend compte d'une fort touchante cérémonie en partie double qui a eu lieu dimanche dernier à Armentières. Le premier acte se passait à l'église Saint-Wast; le second à l'estaminet de la *Ville de Tyon*. Les officiants n'étaient pas les mêmes, ce qui a augmenté le plaisir de la petite fête.

A l'église, Saint Pédoncule, curé doyen de Saint-Wast, officiait, assisté de Monsieur le Bedeau. Il s'agit-il de dire une messe de première classe devant les groupes d'ouvriers indépendants de la ville réunis sous la bannière clericale. Mais, mais, il paraît, il nous en croyons l'informateur de la *Escarbille d'Armentières*,

Comme, suivant l'Evangile, l'homme ne vit pas seulement de la parole du Seigneur, le *second messe, laique cette fois, a dû se dire* dans l'estaminet susdit, sous la présidence de M. Jules Danselle.

Entre temps, les incidents qui émaillent les réunions savamment préparées se sont produits : distribution de médaille commémoratives, lecture de télégrammes émanant des députés conservateurs, mais bleus sur les joues qu'ils portent ces singes politiques. On a même vu, ce qui assurément n'est vieux brave, le gros de Cormée, qui a embrassé le président.

Touchante naïveté !

Mais si la première messe a été gâtée, ses préliminaires et le Sermon laïque ne constituaient le morceau politique de résistance. Nous avons, en guise de sermon, de prône, si vous voulez, un discours de M. Jules Danselle. Et quel sermon ! Quel prône ! Quel idéologique !

Jugez-en plutôt vous-mêmes.

Après avoir souhaité la bienvenue aux orateurs de la réunion et les assistants, M. Danselle n'a pas oublié, dans son homélie, les traditionnelles étrennes. Il a fait l'éloge de tous les assistants tout ainsi que de tous les présents, de tous les abonnés aux sociétés présentes à la réunion.

Il prie, sans sans rien dire de rien, l'orateur d'agir autrement sur le terrain fort glissant de la politique.

Comme curé laïque et bénisseur, M. Danselle peut être accepté, mais, dit-on, en représentant amoral de l'auguste vérité, que comme orateur politique il a été an-dessous de tout.

La partie de son allocution relative aux revendications politiques de ses amis et clients est d'une faiblesse d'argument surprenante.

M. Danselle a naturellement gémi sur le sort des infortunés monarchistes que les républicains persistent à ne pas vouloir accepter comme employés, quand il s'agit de la direction des affaires publiques. Et sur ce terrain, nous connaissons la thèse : la République n'a rien fait, et, si un jour le sort des ouvriers s'améliore, ce ne sera que les conservateurs qui devront cette grâce.

Les lois de justice sociale récemment votées ne sont pas, dit-on, l'œuvre des républicains. Il n'a pas compris qu'on ne fixât pas le dimanche comme jour de repos obligatoire et il qualifie à l'évasive la loi sur l'association, et elle est votée, et les clericaux...

Il est vrai qu'après avoir débitéré de cette façon contre les gouvernement, M. Danselle *dénonce qu'il n'a pas eu l'intention d'attaquer la République.*

Et il ajoute :

« Nous ne forons pas l'opposition anticonstitutionnelle. Quoi que vous importe le vocable ! Sachons le nom qui doit nous préoccuper. N'est-ce pas plutôt la chose ? L'étiquette du flacon ne nous devaient plus quand nous sommes sûrs de connaître le contenu.

Apprenez le bon, chez ouvriers d'Armentières ! M. Danselle *a tout parmi républicain. Il a vu*re. Seulement, il y a un « emplâtre » à ce mot : la République telle qu'il comprend sera gouvernée par des réactionnaires *Parlement ses ministres du gouvernement !*

Juges un peu, dirait un marseillais, ce qui se passerait qu'était antirépublicain et si le mieux des lutter politique *l'opposait au* [illegible]

M. Danselle a voulu se poser en réformateur et en chef de groupe. Il a perdu un [illegible] sur son argumentation contre la République, sur son programme, sur son chef de l'antichaos, mais d'arguments sérieux.

Et les monarchistes d'Armentières, alléchés par la vente des beaux jours prédits par M. Danselle, ils feront bien, et les rayons du soleil les gênent pendant l'été, de faire plus un orme, et pour obtenir la réalisation de leur rêve, ils semblent avoir recours à une croissance ultra rapide, car ils pourraient mourir de vieillesse avant que les hilleverdes de M. Danselle aient produit leur dernière de la réalité.

A. L.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le monument de Faidherbe. — D'ici très peu de temps, probablement vers le 15 mars, M. Mercié aura terminé la maquette du projet du monument de Faidherbe. Il comporte la figure à cheval du général sur un bas-relief, sur les bas duquel sont représentées « La défense nationale » et la « Ville de Lille » offrant des palmes au *Vainqueur de Bapaume*. Les deux autres villes principales de la région du Nord complètent, avec des bas-reliefs, la décoration du monument dans lequel seront représentés aussi deux figures militaires rappelant les combattants de l'armée du Nord.

Quoique dans un de nos confrères, qui n'en est rapporté à aucun premier moment abandonné, la dépense totale du monument ne dépassera pas les fonds versés par la souscription.

Société de Géographie. — Les aspirants au concours de géographie qui sera lieu le 2 juillet 1891 sont informés que pour compléter le programme de ce concours à celui de l'enseignement secondaire des jeunes filles, la deuxième année de la 4e à la 3e, devra traiter une question sur la France, et la troisième série, de la 4e à la 3e, une question sur l'Europe.

DONATIONS

aux Etablissements charitables en 1890

Le département du Nord, en raison de son importance industrielle, renferme une nombreuse population ouvrière et dont la situation malheureuse suppose toute la sollicitude des administrations publiques et privées.

En 1890, les ressources appliquées aux hospices et bureaux de bienfaisance se sont élevées à plus de 10 millions, soit 10 centimes et cet argent de recourir 240,000 indigents dont près de 20,000 étrangers.

Quoique considérables, ces ressources sont bien insuffisantes dans les années de l'hiver sévit rigoureusement.

Mais il est consolant de voir dans notre riche département, que la charité ne tarit jamais ses sources et que des sommes généreuses viennent chaque année au secours de nos établissements en augmenter leur dotation par d'importantes donations.

Pendant l'année 1890, 29 communes ont reçu un ensemble de libéralités dont l'importance a atteint le chiffre de 66,788 50 qui se décomposa comme suit :

Steenbecque, 300 — La Bassée, 1,000 — Marcq-en-Barœul, 1,500 — Lille, 15,500 — La Gorgue, 6,750 — Bavay, 6,000 — Cassel, 450 — Cysoing, 1,000 — Le Cateau, 9,000 — La Gorgue, 10,000 — Avesnes, 10,000 — Maubeuge, 800 — Denain, 50,000 — La Gorgue, 4,000 — Hon-Inchoste, 500 — Bourbourg, 1,000 — Maubeuge, 40,000 — La Gorgue, 500 — Bergues, 1,000 — Gravelines, 11,000 — St-Amand, 9,850 — Lens, 16,000 — Hazebrouck, 1,000 — Maubeuge, 1,000 — Cambrai, 1,000 — Hazebrouck, 2,000 — La Bassée, 154,000 — Bellerive, 19,255,70. — Douai, 20,000.

Total : 400,288 50.

En outre 19 hospices de bienfaisance ont été fondés de donations, dont le total s'est élevé à 1,000,000 fr. 50 centimes.

Doorlers, 1,000 — Killem, 3,000 — Frelinghien, 6,000 — La Gorgue, 1,000 — Dunkerque, 2,000 — Roubaix, 1,000 — Lille, 600 — Cysoing, 2,000 — Tourcoing, 2,000 — Lille, 45,000 — Cherq, 1,000 — Wattrelos, 20,000 — Tourcoing, 1,000 — Etreux, 4,000 — Provin, 1,000 — Wormaers-Capel, 500 — La Gorgue, 6,815 — Tordinghem, 600 — Hondeghem, 500 — Bergues, 1,000 — Lille, 1,457 — Dunkerque, 10,000 — Lens, 2,000 — Toufflers, 500 — Solesmes, 10,000 — Lille, 5,000 — Cambrai, 12,000 — Herlies, 400 — Haubourdin, 7,000 — Ecoire, 600 — Cambrai, 10,000 — St-Souplet, 6,000 — Wavrin, 500 — Esbrin, 1,000 — Steenbecque, 2,000 — Hazebrouck, 2,000 — Bergues-Saint-Winoc, 6,380 40 — Bruxkerque, 1,500 — Bouchain, 5,000 — Armentières, 11,500.

Total : 687,652 fr. 90.

Nous sommes heureux de signaler ces nobles exemples et nous ne doutons pas qu'ils trouveront de nombreux imitateurs. En présence de richesses souffrances qui ne peuvent être soulagées, il serait convenable de voir ceux qui ont la superfin, ouvrir leur bourse au profit des malheureux et aider l'assistance publique à venir en aide à ceux qui sont momentanément dans la misère.

Nous soumettons ces réflexions aux heureux du jour et nous serions heureux de voir notre appel entendu.

La succession d'Alexis Dupont. — M. le Maire d'Elbeuf vient d'aviser M. le Préfet du Nord que les avis publiés par un grand nombre de journaux concernant une prétendue succession de 10 millions laissée par un nommé Alexis Dupont, décédé en 1885, en Pensylvanie, sont de pure antaisie. La mairie d'Elbeuf ne possède aucun renseignement sur cette affaire.

Personnel administratif. — Enregistrement. — M. Pillot est nommé receveur à Maubeuge (bureau des actes civils en remplacement de M. Boutiez, nommé à Tourcoing). Les mutations suivantes sont lieu et place de M. Boussel, appelé à Paris.

Contributions indirectes. — M. Pointier, est nommé contrôleur de la classe dans le Nord : M. Adam est nommé contrôleur à Douai, en remplacement de M. Calley, nommé à Reims ; M. Longpiet est nommé commis à Dunkerque, en remplacement de M. Garnier.

Personnel enseignant. — Par arrêté ministériel, Mlle Delaire, professeur à l'école primaire supérieure de Lille est nommée directrice de l'école *primaire supérieure de Lorgnéhin.*

Les Voyageurs de Commerce. — Dans un dernier ensemble générale, la société de prévoyance mutuelle des voyageurs de commerce, y mêle la facilité de télégraphier aux anciens sociétaires radié qui en feront la demande avant le jubilé prochain. Ils doivent signer un bulletin d'adhésion, fournir un certificat de santé et payer le droit d'entrée selon leur âge qui ne doit pas dépasser 45 ans.

MM. les négociants et industriels qui désirent de bons voyageurs ont intérêt à s'adresser au siège social, 32, boulevard de Strasbourg, Paris.

Chronique locale

ROUBAIX

La Conférence Ferroul. — Ainsi que nous l'avons annoncé hier, une conférence aura lieu, mardi prochain, au Théâtre Demarcy-Mora, sur la question : *Que nous importe le vote* [illegible] ? Sachons le nom qui doit nous préoccuper. N'est-ce pas plutôt la chose ? L'étiquette du flacon ne nous devaient plus quand nous sommes sûrs de connaître le contenu.

Apprenez le bon, chez ouvriers d'Armentières ! M. Danselle *a tout parmi républicain. Il a vu*re. Seulement, il y a un « emplâtre » à ce mot : la République telle qu'il comprend sera gouvernée par des réactionnaires *Parlement ses ministres du gouvernement !*

Juges un peu, dirait un marseillais, ce qui se passerait qu'était antirépublicain et si le mieux des lutter politique *l'opposait au* [illegible]

M. Danselle a voulu se poser en réformateur et en chef de groupe. Il a perdu un [illegible] sur son argumentation contre la République, sur son programme, sur son chef de l'antichaos, mais d'arguments sérieux.

Et les monarchistes d'Armentières, alléchés par la vente des beaux jours prédits par M. Danselle, ils feront bien, et les rayons du soleil les gênent pendant l'été, de faire plus

Conférence militaire. — La dernière conférence faite par M. Midgeville, sous-lieutenant au 106 bataillon de chasseurs a eu lieu vendredi soir. La conférencier, avec son talent habituel a traité en cette solide toutes les conférences faites dans l'année. Ce résumé a eu pour but de remettre en mémoire les points principaux que les élèves doivent porter spécialement à leur connaissance. Après l'allocution du commandant Dupetitre, président, a chaleureusement remercié M. Midgeville de son dévoué concours. Tous les officiers présents ont été invités à assister à ces conférences ne les oublions cet cours pas.

Les expulsés. — Le préfet a procédé à l'arrestation du nommé Adolphe Vanderoun, peigneur, âgé de 47 ans, sans domicile fixe, inculpé d'infraction à un arrêté expulsion.

Un cheval qui s'emballe. — Vendredi après-midi, le cheval de M. Gustave Wallez stationnait rue de l'Epeule, lorsqu'il prit peur d'un autre cheval qui passait rue de la et s'emporta.

Le cheval s'emballa dans la rue Marquette. Il n'a pas d'accident de personne.

Chronique Nouvelle. — La mortalité de l'Espagne, ayant sévi vive, en s'envoyer de Grèce 1,8, rue de l'Epeule, chez M. Désiré Dupont, à l'honneur de porter à la connaissance des amateurs colombophiles qu'ils donnera un grand concours aux Chapelles le dimanche 11 juin, 1,000 francs prix d'honneur.

— Le sieur Louis Renard, cabaretier au « Fin Renard », rue de l'Alloette, 6, informe Messieurs les Rentiers qu'il a installé un jeu pour concourir les 1er et 2e dimanches prochains, 1er Dimanche de mars, 1er et 2e prix d'honneur.

Le concours sera joué aux bagues en caoutchouc [illegible]

— Le sieur Lemaire, cabaretier au « Cheval Blanc », rue de l'Alloette, 6, informe Messieurs les Rentiers qu'il a installé un jeu pour concourir le programme de ce concours à celui de l'enseignement secondaire des jeunes filles, le deuxième année de la 4e à la 3e, devra traiter une question sur la France, et la troisième série, de la 4e à la 3e, une question sur l'Europe.

DONATIONS

aux Etablissements charitables en 1890

Le département du Nord, en raison de son importance industrielle, renferme une nombreuse population ouvrière et dont la situation malheureuse suppose toute la sollicitude des administrations publiques et privées.

En 1890, les ressources appliquées aux hospices et bureaux de bienfaisance se sont élevées à plus de 10 millions, soit 10 centimes et cet argent de recourir 240,000 indigents dont près de 20,000 étrangers.

Quoique considérables, ces ressources sont bien insuffisantes dans les années de l'hiver sévit rigoureusement.

Mais il est consolant de voir dans notre riche département, que la charité ne tarit jamais ses sources et que des sommes généreuses viennent chaque année au secours de nos établissements en augmenter leur dotation par d'importantes donations.

Pendant l'année 1890, 29 communes ont reçu un ensemble de libéralités dont l'importance a atteint le chiffre de 66,788 50 qui se décomposa comme suit :

Steenbecque, 300 — La Bassée, 1,000 — Marcq-en-Barœul, 1,500 — Lille, 15,500 — La Gorgue, 6,750 — Bavay, 6,000 — Cassel, 450 — Cysoing, 1,000 — Le Cateau, 9,000 — La Gorgue, 10,000 — Avesnes, 10,000 — Maubeuge, 800 — Denain, 50,000 — La Gorgue, 4,000 — Hon-Inchoste, 500 — Bourbourg, 1,000 — Maubeuge, 40,000 — La Gorgue, 500 — Bergues, 1,000 — Gravelines, 11,000 — St-Amand, 9,850 — Lens, 16,000 — Hazebrouck, 1,000 — Maubeuge, 1,000 — Cambrai, 1,000 — Hazebrouck, 2,000 — La Bassée, 154,000 — Bellerive, 19,255,70. — Douai, 20,000.

Total : 400,288 50.

En outre 19 hospices de bienfaisance ont été fondés de donations, dont le total s'est élevé à 1,000,000 fr. 50 centimes.

Doorlers, 1,000 — Killem, 3,000 — Frelinghien, 6,000 — La Gorgue, 1,000 — Dunkerque, 2,000 — Roubaix, 1,000 — Lille, 600 — Cysoing, 2,000 — Tourcoing, 2,000 — Lille, 45,000 — Cherq, 1,000 — Wattrelos, 20,000 — Tourcoing, 1,000 — Etreux, 4,000 — Provin, 1,000 — Wormaers-Capel, 500 — La Gorgue, 6,815 — Tordinghem, 600 — Hondeghem, 500 — Bergues, 1,000 — Lille, 1,457 — Dunkerque, 10,000 — Lens, 2,000 — Toufflers, 500 — Solesmes, 10,000 — Lille, 5,000 — Cambrai, 12,000 — Herlies, 400 — Haubourdin, 7,000 — Ecoire, 600 — Cambrai, 10,000 — St-Souplet, 6,000 — Wavrin, 500 — Esbrin, 1,000 — Steenbecque, 2,000 — Hazebrouck, 2,000 — Bergues-Saint-Winoc, 6,380 40 — Bruxkerque, 1,500 — Bouchain, 5,000 — Armentières, 11,500.

Total : 687,652 fr. 90.

Nous sommes heureux de signaler ces nobles exemples et nous ne doutons pas qu'ils trouveront de nombreux imitateurs. En présence de richesses souffrances qui ne peuvent être soulagées, il serait convenable de voir ceux qui ont la superfin, ouvrir leur bourse au profit des malheureux et aider l'assistance publique à venir en aide à ceux qui sont momentanément dans la misère.

Nous soumettons ces réflexions aux heureux du jour et nous serions heureux de voir notre appel entendu.

La succession d'Alexis Dupont. — M. le Maire d'Elbeuf vient d'aviser M. le Préfet du Nord que les avis publiés par un grand nombre de journaux concernant une prétendue succession de 10 millions laissée par un nommé Alexis Dupont, décédé en 1885, en Pensylvanie, sont de pure antaisie. La mairie d'Elbeuf ne possède aucun renseignement sur cette affaire.

Personnel administratif. — Enregistrement. — M. Pillot est nommé receveur à Maubeuge (bureau des actes civils en remplacement de M. Boutiez, nommé à Tourcoing). Les mutations suivantes sont lieu et place de M. Boussel, appelé à Paris.

Contributions indirectes. — M. Pointier, est nommé contrôleur de la classe dans le Nord : M. Adam est nommé contrôleur à Douai, en remplacement de M. Calley, nommé à Reims ; M. Longpiet est nommé commis à Dunkerque, en remplacement de M. Garnier.

Personnel enseignant. — Par arrêté ministériel, Mlle Delaire, professeur à l'école primaire supérieure de Lille est nommée directrice de l'école *primaire supérieure de Lorgnéhin.*

Les Voyageurs de Commerce. — Dans un dernier ensemble générale, la société de prévoyance mutuelle des voyageurs de commerce, y mêle la facilité de télégraphier aux anciens sociétaires radié qui en feront la demande avant le jubilé prochain. Ils doivent signer un bulletin d'adhésion, fournir un certificat de santé et payer le droit d'entrée selon leur âge qui ne doit pas dépasser 45 ans.

MM. les négociants et industriels qui désirent de bons voyageurs ont intérêt à s'adresser au siège social, 32, boulevard de Strasbourg, Paris.

HOTEL DU COMMERCE
Rue Nain, Roubaix

M1-CARÊME

Grand concert symphonique de 8 heures à minuit.

Entrée, 1 fr. 50; dames, 0,50 c.

Bière gratuite pour les personnes costumées.

L'établissement fermera à minuit et demi.

L'ART DANS LA SCIENCE

L'art s'est uni à la science pour créer les quatre produits suivants, qui, par la finesse, la pâte, la puissance, la santé, la fraîcheur et la définition des parfums. — Le cosmétique de l'enveloppe et la modération la plus complète, sont inimitables, et font les délices des gens du monde :

Savon des Mages, n° 263 *Parfumée Thridace*, *Savon Montespan*, n° 193, *au lilas blanc*, *Lenange des Fées*, n° 255 *au ylang-ylang*, *Savon des Mousquetaires*, 255 *au jasmin*.

Préparés par la **Savonnerie des Nations**

PARIS

TOURCOING

Réunions de commissions municipales. — Les commissions des finances se réuniront le mardi 9 courant, à 5 heures du soir, rue de Lille, 81.

Objet :— Demande de modification d'une convention faite avec la ville concernant l'élargissement de la rue Ste-Ursule.

La commission de la voirie se réunira mardi 9 à 5 heures, rue de Lille, 81.

Ordre du jour : demande de modification d'une convention faite avec la ville, concernant l'élargissement de la rue Sainte-Ursule.

Pétition des habitants de la rue du Triangle.

Proposition concernant la rue des Champs.

Demande de classement de la rue de la Chapelle.

Demande de classement de deux rues particulières.

Rue de Calais.

Adjudications. — Il a été procédé jeudi, à l'adjudication en dix lots, de l'entretien des voies publiques, pour une période de trois années, à commencer du premier janvier 1891.

1er lot. Terrassements et maçonnerie, évaluation annuelle 6,000 fr. — Adjudicataire : M. Leclercq, 3,000 de rabais.

2e lot : Plafonnage et badigeonnage, évaluation annuelle 1,000 fr. — Adjudicataire, M. Maroquin, 31 0/0 de rabais.

3e lot : Charpente et menuiserie, dépense évaluée 1,000 fr. — Adjudicataire M. Delahousse ; rabais 25 0/0.

4e lot : Zinguerie et plomberie ; devis 1,000 francs. — Adjudicataire, M. J.-B. Dhaze ; rabais 20 0/0.

5e lot : Couverture, devis 1,500 fr. — Adjudicataire M. Jules Jacques 10 0/0 de rabais.

6e lot : Serrurerie, dépense 2,000 fr. — Adjudicataire J. Durme-Dewez ; rabais 30 0/0.

7e lot : Peinture, devis 4,000 fr. — Adjudicataire, M. Gadenne avec rabais de 27 0/0.

8e lot : Vitrerie, dépense évaluée 1200 fr. — Adjudicataire, Mme veuve Bailloud, rabais de 20 0/0.

9e lot : Gaz, devis 1,000 fr. — Adjudicataire, M. J.-B. Dhaze avec rabais de 15 0/0.

10e lot : Fournitures diverses, dépense 1000 fr. — M. Bulms-Demay, adjudicataire avec 17 0/0 de rabais.

Mort accidentelle. — Mme Marie Gay, femme J.-B. Breve, 55 ans, ménagère, rue de Croix, 52, au Blanc-Seau, est décédée dans la nuit du vendredi à samedi, dans les circonstances suivantes :

Pour rendre service à une fille établie cabaretière, rue de Fontenoy, à Roubaix, qui fait effectuer des réparations dans son domicile, les grandes mères avaient prêté aux pour quelques jours de leur jeunesse.

Dans la matinée vers trois heures du matin, l'un des enfants de la fille, qui était avec sa mère se levait, prit l'ennui et accompagné de la cuisine pour lui faire chauffer un bol de lait.

Quelque temps après, M. Breve, ne voyant plus sa femme à son côté, entendant l'enfant crier trouva la pauvre femme, qui venait de tomber sur le sol, mais ne vit pas sa femme.

Supposant qu'elle était montée au grenier pour chercher les objets, Breve se rendit au lit pour se coucher, mais ne vit pas cet objet qu'elle pouvait être sortie voir une autre fille, habitant le voisinage et actuellement malade. Mais comme elle n'était pas rentrée, Breve descendit seul à la cave et trouva sa femme étendue sans mouvement sur le sol, la tête en sang et les deux pieds posant sur le dernier marche de l'escalier.

La pauvre femme était morte. Elle ne portait aucune blessure apparente, et M. Dupont lui a conseillé de prendre un remède qui a contre le décès, l'a attribué à une congestion cérébrale.

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres des frissonnes, tristesse, surexcitation, défaillance, étouffement, douleurs dans les entrailles, un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une mauvaise qualité du sang. Il alors indispensable de purifier le sang, et le plus simple, le plus agréable et le plus sûr, c'est de prendre le Bob Lebœuf, qui est le plus connu et le plus efficace de tous les toniques connus ou à connaître. Il supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur, vertiges, étourdissements, constipation et rétablit aussi l'équilibre nerveux, mal de toutes les fonctions. Il est le plus à pour les dames et enfants, il, santé, et beauté.

Toutes les dames doivent être avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (4e édition) gratuite, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lire elles demanderont avec confiance l'envoi de la bonne Bob Lebœuf pour 12 fr. ou 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Odil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyan ; Doute et Cie ; Cosme ; Pharmacie centrale Cobert et Cie ; A Tourcoing : Dimanche ; Vanneufville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berlez. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

WATTRELOS

Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira mardi prochain à 5 heures.

Voici l'ordre du jour de la séance :

Proposition de la commission de la rue entre le « Laboureur » et la Vieille Place, pour l'opposition des actes de vente Paniaide. — Commission de l'Hospice : Demande de supplément de crédit. — Eclairage public des hameaux. — Demande de subvention en faveur de la population. — Nomination d'une commission pour définitive l'agglomération. — Prestation. — Demande des instituteurs et institutrices.

Neuville-en-Ferrain. — Tout comme un ministre devant la Chambre, notre vénérable maire vient de se faire adjuger un vote de confiance de sa majorité par trop complaisante.

C'est par assis et levés que ce scrutin a eu lieu. Cette manière de forcer la carte n'aboutit sûrement pas à augmenter le nombre des votants qu'il comme journellement administrativement parlant ; toute la commune le sait et surtout comprend que le vote secret était seul de nature à mettre en évidence ceux de se blanchir est l'objet de la risée publique et elle se relevante contre l'auteur de la grotesque proposition.

On sait bien que notre illustre maire avait besoin de se faire pardonner sa récente innovation. Neuville avait, paraît-il, le plus pressant besoin d'en... comment dirais-je ? pour ne pas blesser les convenances et ne faire comprendre l'ad une construction enfin où suivant le cas on puisse se retirer discrètement. Nous avons reçu la galanterie inadmissible de notre bien aimé maire en faisant commencer la série des embellissements du village par un refuge de nécessité pour les dames le quel s'érige en ce moment sur la place de l'Eglise, près de la porte spéciale par où entrent les dames et les jeunes filles qui vont au catéchisme.

On n'est pas plus du de stéréo !

Mais, Maire aimé de mon cœur, les Neuvillois sont trop galants pour se plaindre d'une chose aussi utile, aussi pratique, aussi... et soyez certain, à grand génie, que voirement y resterons attaché.

CROIX

Un vol de poules. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Etienne Watteau, cabaretier au Crélet, et ont enlevé cinq poules et un coq.

Vers minuit, M. Watteau, ayant entendu du bruit dans le poulailler, se rendit dans la cour mais ne remarqua rien d'anormal ; il alla alors se coucher.

On suppose que les voleurs ont été dérangés dans leur opération, car ils ont laissé six poules dans le poulailler.

Le coq volé était, nous dit-on, destiné pour combattre dans quelques jours.

Enorme a été la surprise de M. Watteau, lorsque samedi matin, allant à son poulailler pour arranger le bec de son coq, il constata que ce dernier avait été enlevé.

Il serait temps que la police exerce une plus grande surveillance, car les vols de ce genre deviennent de plus en plus nombreux.

—Un habitant de Croix, nommé Victor Lepilat, a été mordu hier, à la figure par une chienne. La blessure est assez grave.

Fleurs. — Un noyé. — Nous avons annoncé, il y a un mois environ, qu'un concierge de Fleurs nommé Oscar Tricot était disparu depuis le 14 novembre dernier.

Tricot se trouvait en tout-là chez Desobry, cabaretier à la Planche Epinoy avec plusieurs de ses amis, lorsque vers neuf heures du soir, légèrement ému, il se quitta en disant qu'il se rendait à Roubaix.

Depuis ce moment, on n'eut plus de nouvelles du jeune homme.

Des recherches furent faites dans la Marque, mais elles furent probablement mal dirigées, car on ne retrouva aucune trace de Tricot.

Ce n'est qu'hier vers dix heures du matin qu'un ouvrier jardin des ateliers de MM. Houlbert remarqué quelque chose, la tête émergeant de l'eau à 150 mètres de l'endroit où le malheureux garçon avait dû tomber.

C'était en effet, le corps du jeune concierge qu'on retira de l'eau dans un état de putréfaction avancé.

LETTRES MORTUAIRES ET DOBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, décès, etc., faite à Roubaix et Tourcoing, *dans les bureaux de l'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING, jouira droit à une insertion GRATUITE dans le Journal.*

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable

Tonique, Reconstituant et digestif

« LE VIN DE BANYULS et le Vin le plus riche en tonin que j'ai connaissé. — C'est un Vin de quinquina naturel. Tout concourt à lui assurer le premier rang. » *Docteur Jacquemier.*

« Prie au dehors des repas, au moment où se mettre à table, le VIN DE BANYULS-TRILLES est vivement recommandé pour activer les fonctions de l'estomac et aiguiser un peut avec modération cette sécrétion. » *Docteur Fonssagrives.*

Les lignes qu'on vient de lire sont la meilleure des recommandations du VIN DE BANYULS.

DANS TOUS LES CAFÉS

ET CHEZ LES ENTREPOSITAIRES

Exigez la marque sur la bouteille

LILLE

Au Salon. — Notre éminent concierge, M. Carolus Duran exerce au Salon plusieurs portraits entre autres celui d'une jeune femme [illegible] en robe rouge. Derrière elle et sous ses pieds, une tapisserie rouge destinée à bien ressortir le ton du vêtement et le blanc de la [illegible]

Accidents. — Hier matin, vers sept heures et demie, Mme Frédéric Coustenoble, femme Vigelient, 42 ans, rue Nationale, 1, revenant rue de Wazemmes, par la voiture de M. Pierre Vandenbove, qui sortait de chez lui. Malgré une forte contusion à la jambe droite, elle n'a pas regagner son domicile, rue de Sedin, IV.

— Vers dix heures et demie du matin, M. Jules Vasseur, 38 ans, demeurant à la Gorgue, domicilié rue de Malo, 4, s'extrayait du nitrate sur la tête un coup de pied de cheval, en cultivant dans l'écurie de l'auberge de la Bouteille, rue de la Clef, 18. Il a été blessé. Comme il avait la mâchoire fracturée du côté droit, il a dû être transporté à l'hôpital St-Sauveur.

— Hier matin, vers onze heures et demie, la femme Wallaert, née Marie Herrengt, 49 ans, journalière, demeurant rue Malpart, 49 a été renversée à l'angle des rues de Paris et St-Nicolas par la voiture de M. Nozelot. Relevée aussitôt, elle fut transportée à la pharmacie Dumolyn, rue des Ponts-de-Comines, où on constata une fracture de la jambe droite. Elle a été conduite à l'hôpital St-Sauveur.

Position intéressante. — Hier matin, vers trois heures, les agents du poste de police du 3e arrondissement ont conduit, à l'hôpital St-Sauveur, Mme Clémence Mercier, femme Ninet, 22 ans, demeurant rue de Rohrbach, 22 qui ressentait les douleurs de l'enfantement.

Un noyé. — Hier matin, vers sept heures, on a retiré du canal de la Deûle, à l'extrémité de l'avenue de Dunkerque, le cadavre de M. Adolphe Tubin, 58 ans, plafonneur, demeurant rue de Jaillemi, 16. Le corps paraît n'avoir pas été découvert une quarantaine de jours dessous de l'eau fraîche. En conséquence, le corps a été transporté à la Morgue et une enquête est ouverte par M. le commissaire du 2e arrondissement.

Les vols. — La nommée Hélène Geerlandt-Schelle, 30 ans, demeurant rue de Belge, 4, prise la fuite en emportant des effets mobiliers appartenant à Mme Raoult, cabaretière, rue du Bourdon, 34, où elle avait pris son logement depuis huit jours. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

— Des enquêtes sont ouvertes aux 6e et 7e arrondissement de police concernant un vol de linge chez les veuves Vanacker, rue des Sarrazins, 72; le même délit commis chez les époux Tavernier, cabaretiers, rue des Postes, 30; un vol d'un rouleau de lames de plomb, pesant 19 kilos, évaluant 14 francs, commis dans la nuit du 4 au 5 courant, dans les chantiers de M. Hippolyte Delerive, maître couvreur, rue d'Arras 19; un vol de napperie, bijoux, effets d'habillement et linge (valeur 400 francs), commis dans la chambre de Mlle Camille Lévy, rattachante, rue Fontenoy, 57 ou on vient de l'indiquer à l'aide de fausses clés pendant son absence.

L'affaire criminelle de Béthune. — Enfin d'une commission rogatoire de M. le juge d'instruction de Béthune, M. le commissaire de police du 3e arrondissement a procédé à l'audition de Mme Pauline Blanckaert, 33 ans, fille soumise, rue de Tournai, 90, concernant l'affaire suivie contre Marie Lefebvre, femme Jouffrey, 40 ans, gouvernante, dans une maison de plaisir, à Béthune, inculpée de crime d'homicide volontaire.

Beurre. — Procès-verbal était dressé contre Mme Fourmaux, marchande de beurre, rue Fontenoy, mais cette dame a pu prouver qu'elle avait lui en vente sa marchandise telle que le fermier la lui avait fournie.

Arrestations. — La police a arrêté : Victoria Holstein, 25 ans, fille soumise, rue du faubourg de Béthune 107; Henri Eaigle, 41 ans, marchand d'oiseaux, demeurant rue de Valenciennes 8; Victorine Rousseau, 31 ans, fille soumise, 8, St-Gaston; Jules Delsen, vend d'artais de journaux de simple police; Auguline Lenfant, 34 ans, fille soumise, rue Bétunoise 2, pour outrage public à la pudeur; Jules Dupuis, 18 ans, ébéniste, 7, Jeanne, pour infraction à un arrêté d'expulsion; Benjamin Goddin-dgs, 22 ans, journalier, rue d'Arras 21, pour complicité de vol; Jules Dupuis, 18 ans, ébéniste, 7, François Hasterman, rue du Marché 63.

— Eugénie Lenfant, 34 ans, fille soumise, 4, Louise Gaillard, 19 ans, modiste, rue Bétunoise, pour toutes deux rue des Tanneurs 21, sous l'inculpation du vol d'un porte-monnaie.

Remède contre les suffocations. — Les personnes sujettes aux suffocations de quelque nature qu'elles soient se trouveront immédiatement soulagées par les inhalations d'Essence de Sève de Pin de l'Etablissement médical de la Forêt d'Arcachon. — Emploi journalier, 1 cuillerée à café dans un litre d'eau. Pharmacie BRUNEAU, 71, rue Nationale, Lille.

Les Criminels

DE RONCHIN, D'ASCQ ET DE MERLIMONT

Hier, en vertu de la commission rogatoire, qui lui a été adressée à cet effet, M. le commissaire central a procédé à un long interrogatoire du *Kriss* (Isaac).

Nous croyons savoir que ce garçon boulanger n'a fait que confirmer sa déposition d'hier.

Le nouveau détenu a été ensuite conduit à la maison d'arrêt où on peut compter que M. *Legrand*